COMMUNIQUE DE PRESSE



AMOEBA passe en Conseil d'Administration

Lyon, France, le 22 Juin 2017 - Les actionnaires de la Société AMOEBA (FR0011051598 - AMEBA) qui se sont réunis en Assemblée Générale mixte ce jour, ont décidé de remplacer la structure d'administration duale composée d'un Directoire et d'un Conseil de Surveillance par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration nouvellement nommé pour une durée de 6 ans est composé de 7 membres :

- Monsieur Fabrice PLASSON (précédemment Président du Directoire)
- Monsieur Pascal REBER (précédemment Président du Conseil de Surveillance)
- Madame Marie Christine GROS FAVROT, Madame Gaëtane SUZENET, la société AURIGA PARTNERS représentée par Monsieur Franck LESCURE (précédemment membres du Conseil de Surveillance)
- La société EUREKAP représentée par Monsieur Guy RIGAUD (précédemment Vice- Président du Conseil de Surveillance)
- Madame Valérie FILIATRE (Directeur Financier d'AMOEBA précédemment membre du Directoire)

Le Conseil d'Administration qui s'est tenu pour sa première séance à l'issue de l'Assemblée Générale a nommé Monsieur Fabrice PLASSON Président du Conseil d'Administration et Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur.

« Cette nouvelle organisation a le mérite de simplifier les processus de décisions afin de faire face à nos enjeux actuels et futurs. Je remercie les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance qui ont permis de conduire l'entreprise au stade actuel de son développement. » Fabrice PLASSON, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général d'AMOEBA.



A propos d'AMOEBA:

AMOEBA développe un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien présent dans l'eau. Cette solution est une alternative aux produits chimiques traditionnellement utilisés dans le secteur du traitement des eaux de refroidissement. Sur un marché mondial des biocides chimiques estimé à 21 Md€⁽¹⁾, AMOEBA se concentre aujourd'hui sur le segment des tours aéroréfrigérantes industrielles (TAR) évalué à 1,7 Md€⁽²⁾. BIOMEBA n'a pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché aux USA, en Europe et au Canada ; AMOEBA est engagé dans les démarches réglementaires nécessaires à



l'obtention des autorisations de mise sur le marché dans ces territoires pour une utilisation du BIOMEBA dans les systèmes de refroidissement de l'eau. Basée à Chassieu (Lyon, France), AMOEBA est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris et a intégré l'indice CAC® Small le 21 septembre 2015. Pour plus d'informations : www.amoeba-biocide.com.

(1): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(2) : Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

Contacts:

Amoéba
Nathalie COMBROUSSE
Responsable Marketing Communication
04 81 09 18 15
nathalie.combrousse@amoeba-biocide.com

Actifin
Ghislaine GASPARETTO
Communication financière
01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr